



Demande de visa de retour en France

Par **islamandine**, le **27/08/2009** à **17:48**

Bonjour,rrnrnje suis partie avec mon fils de double nationalité en algerie sans sa piece francaise qui devait nous etre delivrée durant notre sejour mais nous ne l'avons pas eu le petit etant uniquement sur le passport algerien de son pere dois je justifié absolument d'une piece francaise pour le retour sachant que j'ai le livret de famille qui prouve qu'il est bien né en france. pour une demande de visa de retour je voudrai savoir comment se le procurer et quel sont les delais d'attente y a t il une procedure d'urgence car nous devons repartir dans 15 jours? MERCI

Par **anais16**, le **02/09/2009** à **21:22**

Bonjour,rrnrnpour ce type de formalités, rendez-vous au consulat de France qui pourra alors contacter les autorités en France et pourra fournir un visa retour pour le petit si nécessaire.rnLe visa retour est donc à demander au consulat et il est délivré très rapidement.rnRien de grave si vous êtes en possession du livret de famille et de votre pièce d'identité française.